

# L'Institut Catholique de Paris dans le regard de l'architecte

Entretien avec **Jean-Marie Duthilleul**

DANS **TRANSVERSALITÉS** 2019/4 (N° 151), PAGES 65 À 72

ÉDITIONS **INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS**

ISSN 1286-9449

DOI 10.3917/trans.151.0065

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-transversalites-2019-4-page-65.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Institut Catholique de Paris.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS DANS LE REGARD DE L'ARCHITECTE ENTRETIEN AVEC JEAN-MARIE DUTHILLEUL

- **Camille Riquier** : L'Institut Catholique de Paris a inauguré le 3 octobre 2017 un nouveau campus, réalisé par votre agence. Le résultat est à la mesure de l'énergie déployée depuis 2012. Et puisqu'il s'agissait de moderniser un espace dont les fondations remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, on devine que bien des questions furent secrètement les vôtres avant d'être les nôtres. Quelle fut la première vision qui devait dominer l'ensemble de l'entreprise ?

- **Jean-Marie Duthilleul** : Il y avait au départ un projet universitaire formalisé qui s'appelait « plan Campus 2018 » dont le slogan était « l'esprit grand ouvert sur le monde ». On pouvait y lire par exemple : « Le plan Campus 2018 doit permettre à l'ICP de devenir un “véritable campus” : un lieu cohérent de formation, de recherche et d'innovation, au sein duquel une communauté universitaire travaille de concert à des objectifs communs ».

Lorsque j'ai rencontré le Recteur Bordeyne la première fois, en 2012, il m'a fait part de ses interrogations sur la meilleure façon de mettre en cohérence avec les objectifs de ce plan l'espace physique de travail des populations de l'ICP. Pouvait-on, pour ce faire, transformer sur place l'implantation historique de l'ICP ou était-on condamné à concevoir, ailleurs, un lieu totalement nouveau ? Nous étions l'un et l'autre évidemment très désireux de nous engager dans la première hypothèse, partageant le même attachement à la présence de l'université dans la ville historique, ce lieu d'accumulation de richesses humaines, culturelles et spirituelles de tous ordres. Cette présence aux richesses de la ville historique est bien l'une des

conditions à assurer lorsqu'on souhaite avoir « l'esprit grand ouvert sur le monde ».

Mais le projet de transformer l'ICP sur place se heurtait à trois obstacles lourds.

Le premier était que les lieux étaient pleins à craquer et que l'on pouvait difficilement imaginer le moindre chantier de transformation au milieu des flux incessants d'enseignants, chercheurs et étudiants parcourant le site tous les jours.

Le deuxième était l'extraordinaire imbroglio des occupations de locaux sur le site. L'ICP s'était installé dans les lieux depuis sa création au fil du temps et des besoins du moment, sans qu'un plan d'ensemble ait jamais été pensé, et l'on ne distinguait plus guère les différentes fonctions qui font la richesse d'une implantation universitaire. Or, pour réunir, il convient d'abord de distinguer. Comment pouvait-on imaginer démêler cet écheveau ?

Le troisième était la disparité des locaux dont nous disposions, héritage de quatre siècles d'implantation de bâtiments divers sur le site, depuis le couvent des Carmes et l'église Saint-Joseph installés au temps de Marie de Médicis, jusqu'à l'immeuble des années 1960 construit au-dessus du laboratoire d'Édouard Branly, sans oublier les constructions néogothiques de la rue d'Assas de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, les seules conçues explicitement pour servir de locaux universitaires.

En fait, ce n'était pas tous ces bâtiments qu'il fallait considérer en premier, mais les espaces extérieurs délimités par ces bâtiments : cours, passages et jardins constituaient de fait le lien, le liant, de ce qui pouvait devenir ce qu'on pourrait appeler un campus universitaire, comme un quartier de ville, et non plus seulement une université représentée par un simple ensemble de bâtiments. Nous passons ici du simple bâti au paysage...

La disparité des locaux, qui était apparue dans un premier temps comme un obstacle, se révélait alors une richesse à exploiter. Pour exploiter cette richesse, il s'agissait de trouver pour chaque espace l'utilisation ajustée à ses caractéristiques physiques. Commença alors un long travail méticuleux pour entrer dans l'intelligence de chaque lieu et, ce qui fut encore plus difficile, entrer dans l'intelligence de toutes les activités de l'ICP, en intégrant d'ailleurs leurs évolutions aussi potentielles qu'imprévisibles mais à permettre dans l'avenir.

Ce travail permettait de commencer à démêler l'écheveau évoqué plus haut comme un deuxième obstacle, et à regrouper, identifier et donc pouvoir distinguer des ensembles facultaires, des activités étudiantes, des services communs à tous. À partir de cette distinction nous pouvions alors travailler sur la mise en relation. Car la mise en relation est bien la fonction majeure d'un campus universitaire, mise en relation des personnes et des savoirs, mise en relation des personnes entre elles, mise en relation des savoirs par les personnes. Ainsi la mise en relation allait devenir explicitement un des objectifs majeurs de notre travail sur l'espace du campus. Nous avons alors utilisé de façon assez classique deux outils pour ce faire : l'affectation des lieux et la composition de l'espace lui-même.

- **C. R.** : Votre approche architecturale aurait-elle été différente face à une université publique ?

- **J.-M. D.** : Ce n'est pas tant le caractère public ou privé qui est en jeu, mais le caractère catholique, et plus globalement chrétien. En effet, le rapport à l'espace de tous les acteurs qui au bout du compte font vivre le campus n'est pas le même selon qu'ils perçoivent que cet espace est reçu d'un Créateur ou non et selon qu'ils perçoivent qu'il est habité de la présence du Christ ressuscité ou non. Car l'espace reçu n'est pas reçu en vain ; il est reçu, comme le décrit si bien le deuxième chapitre de la Genèse, comme instrument de la mise en présence et donc de la mise en relation : le jardin installé par Dieu pour y placer Adam est l'instrument qui va lui permettre de mettre en relation celui-ci avec Lui d'abord, puis avec toutes sortes de bestioles, puis avec celle qu'il identifiera comme « la chair de sa chair », avec laquelle il pourra, au-delà de la relation, entrer en communion, Ève.

On sait que la défiance d'Adam et d'Ève vis-à-vis de Dieu les conduira naturellement à sortir de cet espace de la relation immédiate avec Celui-ci. Mais on sait aussi que le sacrifice du Christ, Dieu incarné dans l'espace des hommes, va rétablir la possibilité d'une relation immédiate avec Lui dans l'espace même où nous vivons aujourd'hui : lorsque, le jour de Pâques, Jésus, toujours dans un jardin, appelle Marie Madeleine par son nom, celle-ci, loin de s'enfuir comme l'avait fait Ève, se jette aux pieds du Seigneur. Elle signifie par là que l'espace où elle vit peut être de nouveau l'instrument de la relation intime à Dieu par Jésus présent dans cet espace tous les jours jusqu'à la fin des temps. Nous sommes incarnés, c'est-à-dire non seulement des êtres de chair, mais des êtres de chair placés dans un espace qui est l'instrument même de la relation au monde visible comme au monde invisible.

C'est parce que tous les acteurs du projet de campus de l'Institut Catholique de Paris partagent, de façon consciente ou non consciente, cette approche de ce que représente l'espace pour les hommes que le travail sur l'espace de l'ICP est spécifique et peut notamment se concentrer sur la mise en relation. Cette mise en relation devient alors l'un des objectifs majeurs de la composition de l'espace, c'est-à-dire de l'architecture. C'est d'ailleurs ce thème de la relation qui a toujours animé implicitement mes travaux sur les lieux de la mobilité, les centres de recherche ou les quartiers de ville. Mais ici ce thème était un thème partagé par tous et fondé sur la même foi en Dieu, créateur et incarné.

- **C. R. :** Avec son entrée par la rue de Vaugirard et non plus par la rue d'Assas, comme c'était d'ailleurs encore le cas au début du <sup>xx</sup>e siècle, le passant y pénètre d'un simple regard et l'ICP semble s'ouvrir sur la ville elle-même. Que signifie pour vous un campus de 5 000 m<sup>2</sup> en plein cœur de Paris ?

- **J.-M. D. :** En introduisant dans notre réflexion la notion de campus, le Recteur Bordeyne nous conduisait, comme on l'a vu, à penser globalement le bâti et le non bâti, comme lorsqu'on pense un quartier de ville.

Or, l'entrée de l'université par la rue d'Assas était clairement une entrée dans un bâtiment : un long porche sombre débouchant sur une galerie de desserte conduisait directement aux salles de cours sans espace de transition susceptible d'offrir à ceux qui entraient un lieu commun à tous où se croiser, favorisant naturellement les rencontres fortuites. De plus, cette entrée se faisait sur une façade située dans l'ombre une bonne partie de la journée. Ce bâtiment de briques de la rue d'Assas était d'ailleurs assimilé à lui seul à l'ICP.

Mais au bord de cette galerie menant aux salles de cours, il y avait ce qu'on appelait « la cour d'honneur » un espace étonnant, au pied du couvent des Carmes, encadré de bâtiments de toutes les époques, qui ne demandait qu'à devenir la « place publique d'entrée » de l'ICP, place de distribution de toutes les activités du campus, et donc espace de mise en relation de tous les pratiquants des lieux.

Pour effectuer cette mutation de simple cour un peu en marge des flux à « place publique d'entrée », nous avons agi sur trois paramètres : la forme de l'espace, la manière d'y pénétrer, les activités périphériques.

La forme d'une place est donnée certes par ses bords, mais aussi par son nivellement : que serait la place de Sienna sans sa grande conque ? Que serait la place Saint-Pierre sans la montée vers la basilique ? Pour composer la place d'entrée de l'ICP, nous devons relier naturellement à un espace central les niveaux de toutes les entrées sur la place depuis les autres espaces du campus comme depuis les bâtiments qui la bordent. Comme nous avons le projet de mettre en place, sous cette place d'entrée, le nouvel auditorium de 400 places de l'ICP, nous avons composé le nivellement du toit de celui-ci pour qu'il réalise cette liaison généralisée, avec toute une série de pentes douces convergeant vers un espace central, dominant tout le dispositif.

Et comme vous le rappelez, nous avons changé la scénarisation de l'entrée sur cette place en la situant rue de Vaugirard. Pourquoi ? Pour deux raisons : d'abord parce que c'est en cet endroit que le bâtiment qui sépare la place d'entrée de l'ICP de la rue est le plus mince. Ce bâtiment, construit par les carmélites au début du XIX<sup>e</sup> siècle, présente en partie basse des arcades qui n'ont que 6 m d'épaisseur. Cette faible largeur a pour effet de mettre en relation visuelle directe le campus avec la rue. Ensuite parce que, cette entrée étant orientée au sud, elle se situe toujours au soleil et, du coup, offre aussi au regard de celui qui entre une façade sud toujours éclairée, celle du bâtiment le plus ancien du site, le couvent des Carmes : on entre sur le campus en marchant vers la lumière. Nous avons restauré cette façade qui a retrouvé son enduit à la chaux et agit maintenant comme un immense réflecteur de la lumière du soleil, baignant de sa douce clarté la place d'entrée à toute heure du jour. Le sol clair de la place renvoie alors la lumière sur les visages de ceux qui la parcourent, comme le miroir du photographe, pour les présenter les uns aux autres sous leur plus bel aspect.

Enfin, nous avons choisi tous ensemble avec soin les activités périphériques implantées au bord de cette place de façon à constituer un ensemble d'espaces communs à tous : locaux des associations d'étudiants, aumônerie, cafétéria sont autant d'espaces offerts aux activités improvisées de tous. Alors que les outils numériques permettent à chacun de « tout faire partout », des espaces de confort variés, de formes variées, d'équipements variés doivent être toujours disponibles pour accueillir groupes ou individus selon ses besoins du moment.

Dans ce contexte, il convenait évidemment que le grand auditorium et le foyer qui y introduit donnent aussi naturellement sur la place. C'est pourquoi a été mis en place dans la partie nord de la place le « petit jardin

en gradins » qui descend doucement, depuis la cafétéria vers le foyer et l'auditorium, y amenant la lumière et contribuant à enrichir la variété des activités bordant le grand espace commun de l'entrée sur le campus.

C'est le même souci d'offrir des lieux d'activités communs à tous qui a conduit à poser sur cette place tables, à trois pieds pour être stables sur toutes pentes, chaises et parasols, qui, aux beaux jours mais pas seulement, sont déplacés dans l'espace par les étudiants au gré de leurs besoins.

Ce jardin en gradins vient compléter le dispositif de pentes dont nous parlions tout à l'heure pour installer le lieu de toutes les rencontres. Les dénivelés, pentes, surplombs, contre-plongées, sont des instruments majeurs de composition des espaces pour les foules : pour voir loin ceux qu'on attend, ou ceux qu'on n'attend pas, il faut voir au-dessus de ce qui est proche. Le sommet de la place, qui est en position centrale, constitue naturellement un belvédère sur tout ce qui se passe autour.

Ce jardin a, en plan, une forme de trapèze régulier avec le petit côté au nord et le grand côté au sud. Cette forme permet de le raccorder en douceur au rythme du bâtiment des Carmes, en haut, côté nord, et d'apporter un maximum de lumière du jour au foyer de l'auditorium, en bas, côté sud, tout en offrant des perspectives différentes sur ce même espace depuis le nord et depuis le sud. Elle permet aussi de structurer toute la place. En effet les parois des bâtiments qui délimitent celle-ci sur son pourtour ne sont ordonnées par aucune géométrie régulière qui permettrait de la qualifier comme « place » c'est-à-dire comme lieu communautaire. Elle ne dispose pas non plus d'un centre géométrique qui permettrait, par la concentration des regards qu'il provoquerait, de lui conférer une unité. Nous devons donc trouver un autre moyen de fédérer cet endroit sereinement donc simplement. C'est aussi l'objet de ce trapèze régulier : adossé à la façade du couvent des Carmes, à la fois solennelle et familière, encadré par les deux bâtiments non parallèles du Rectorat à l'est et des salles de cours et de bibliothèque à l'ouest, il attire naturellement les regards de ceux qui entrent depuis la rue de Vaugirard pour conférer au lieu une première image d'ordonnance et de sérénité. L'espace qui le précède, libéré de toute occupation, est alors comme le plateau de mise en scène, mise en valeur, de tous ceux qui passent en ce lieu, l'espace de toutes les rencontres.

- **C. R.** : Entre rénovation et transformation du campus, quel équilibre avez-vous trouvé ? Comment introduit-on des nouveaux usages dans un lieu qu'il fallait également restituer comme patrimoine ?

- **J.-M. D.** : Plutôt que de rénovation ou de transformation du campus, il nous faut parler de révélation. La richesse de ce campus, c'est la conjonction d'une petite échelle 160 m par 120 m pour la totalité du site et de la diversité des éléments qui le composent : espaces publics : jardin, places, passages, venelles ; bâtiments d'architectures variées abritant église, salles de cours, bibliothèques, foyers divers, cafétérias... Il s'agissait de révéler cette richesse en qualifiant chacun de ces éléments en fonction de ses caractéristiques physiques propres, et de la rendre appréhendable par tous et accessible à tous. Alors la mise en valeur du patrimoine constitue un atout car elle permet de donner une identité forte à chaque partie du tout. C'est la mise en réseau de ces identités fortes par l'espace commun qui crée « l'esprit du campus ». C'est bien le sens de la démarche que nous avons entamée depuis quelques mois pour mettre en place d'ici 2021 dans les hôtels particuliers de la rue Cassette, ouverts sur le jardin, la maison des facultés et de la recherche.

- **C. R.** : Le fait que votre projet a été décidé sans le biais d'un concours architectural vous a-t-il donné plus de liberté ? Vous a-t-il également permis une conception plus proche des usagers ?

- **J.-M. D.** : Vous posez la question de la méthode pour trouver le projet juste, c'est-à-dire l'organisation de l'espace ajustée aux besoins des gens, ce qui est la raison d'être de l'architecture. Dans le cas de l'ICP, elle a consisté à ouvrir un dialogue large entre nous et tous ceux à qui étaient destinés les espaces que nous allions mettre en place : recteur et vice-recteurs, doyens, enseignants, chercheurs, étudiants, équipes de maintenance. Ce dialogue fut itératif, c'est-à-dire qu'à partir de premières expressions de besoins, nous formulions des propositions d'organisation de l'espace, lesquelles propositions faisaient évoluer l'expression des besoins, ce qui nous amenait à modifier la première organisation de l'espace, et ainsi de suite jusqu'à converger vers le projet juste. Cette démarche exige de la part de tous les intervenants deux qualités : l'écoute attentive et l'agilité d'esprit. L'écoute attentive pour entrer dans la compréhension de l'autre, l'agilité d'esprit pour inventer toutes choses nouvelles. On est très loin de la procédure du concours où, à partir d'un document écrit, figé, appelé « programme » ou « cahier des charges », il est demandé à plusieurs architectes mis en compétition de composer, sans aucun dialogue avec ceux qui habiteront les lieux, un espace ajusté à leurs besoins censés être tous exprimés dans ce « programme », qu'il ne restera plus qu'à réaliser. Dans

le cas présent, une telle procédure n'aurait pas permis l'ajustement fin des usages, des espaces, et du patrimoine bâti sur le site, ce qui était pourtant indispensable à l'émergence d'un véritable campus universitaire, puisque les deux premières composantes de cette trilogie devaient pouvoir évoluer au cours des études pour que l'ajustement puisse se faire.

Vous évoquez la question de la liberté en architecture, qui, comprise comme une absence de contraintes, serait censée susciter la créativité des concepteurs et donc la qualité de l'espace finalement mis en place. Il faut vraiment tordre le coup à cette idée assez largement répandue. Le travail d'architecture est un travail de composition d'espace à partir des exigences contradictoires d'utilisateurs finaux, en dialogue avec ceux-ci. Il ne s'agit pas de « trouver la bonne idée » dans une compétition des « idées », il s'agit de composer l'espace juste, ajusté dans ses moindres détails à la vie que veulent mener les gens. C'est bien autre chose. En fait, la liberté en architecture répond assez bien à la définition qu'en donne Thomas d'Aquin dans le *De Malo* : « *quod possit in diversa* » que l'on peut traduire par « l'énergie créatrice d'action diverses », l'énergie d'invention d'un projet de composition de l'espace, au-delà des exigences contradictoires des utilisateurs futurs, qui comblera tous leurs souhaits, même ceux qu'ils n'avaient pas exprimés de prime abord.

Ainsi du campus de l'ICP : nous l'avons d'abord simplement nommé, Campus, pour nous permettre de cristalliser dans ce nom tous nos souhaits pour la vie universitaire de l'ICP, puis, de formalisation en verbalisation, de projets en concept, nous avons petit à petit découvert ce qu'il était réellement. Il ne restait alors plus qu'à le bâtir, comme un paysage...